

Précisions de la FEBEG à propos de la diminution des tarifs des services de transport du gaz naturel

Bruxelles, le 04 décembre 2014

Le 2 décembre, des informations à propos de la diminution des tarifs des services de transport de gaz naturel à partir du 1^{er} janvier 2015 étaient diffusées par voie de presse. Les fournisseurs de gaz naturel, qui sont en charge de la facturation de l'ensemble des postes de la facture envers le client final, tiennent à apporter quelques précisions. En effet certains chiffres apparus dans la presse peuvent créer des attentes injustifiées auprès du public.

La réduction porte sur les coûts de transport du gaz naturel assuré par Fluxys, le gestionnaire du réseau de transport (GRT). Contrairement à l'électricité, ces coûts de transport sont intégrés dans le prix du gaz fourni. Le transport concerne donc l'acheminement du gaz dans les pipe-lines, soit les autoroutes du gaz naturel en Belgique, à ne pas confondre avec la distribution locale effectuée par les gestionnaires de réseaux de distribution (GRD). La réduction de 7% et donc de 31,5 millions d'euros des tarifs de transport de gaz naturel se traduira par une réduction d'environ 2 euros seulement par an pour un client particulier moyen, soit 0,18 euro par mois (contrairement à l'estimation de quelques euros par mois annoncée dans certaines dépêches).

Par ailleurs, les tarifs de distribution du gaz (GRD) pour 2015 ne sont toujours pas connus. Ils constituent actuellement environ 24% de la facture finale. La FEBEG demande une communication rapide des tarifs de distribution tant pour le gaz que pour l'électricité afin de pouvoir informer les clients en totalité et en toute transparence.

A propos de la FEBEG

La FEBEG, Fédération Belge des Entreprises Electriques et Gazières, représente les producteurs d'électricité, les négociants et fournisseurs d'électricité et de gaz, ainsi que les laboratoires de ces secteurs. La FEBEG compte 26 membres effectifs qui emploient globalement près de 8.200 personnes et réalisent un chiffre d'affaires avoisinant les 23 milliards d'EUR.

Contacts Presse

Marc Van den Bosch, Directeur Général et porte-parole de la FEBEG

marc.vandenbosch@febeg.be | +32 2 500 85 80 | +32 497 30 98 79

Stéphane Bocqué, Communication Manager de la FEBEG

stephane.bocque@febeg.be | +32 (0)2 500 85 93 | +32 475 75 19 66